À l’attention de M. le Secrétaire général de l’Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

Objet : Lettre de déclaration d’absence de changement dans la situation d’un membre d’un organe de surveillance renouvelé dans ses fonctions en application du décret n° 2016-1560 du 18 novembre 2016 portant simplification des procédures de notification prévues à l’article R. 612-29-3 du code monétaire et financier.

Monsieur le Secrétaire général,

J’ai l’honneur de vous informer que, lors de sa séance du XX/XX/XXXX, le [nom de l’organe social qui a décidé du renouvellement] de [nom de l’organisme] a renouvelé pour une durée de X ans le mandat de [nom complet du membre renouvelé].

Le [nom de l’organe social qui a décidé du renouvellement] a pu constater que depuis sa précédente nomination, la situation de [nom complet du membre renouvelé] n’avait pas connu de changement au regard de son honorabilité et qu’il exerce toujours son mandat avec la compétence requise. Le [nom de l’organe social qui a décidé du renouvellement] a également pu constater que [nom complet du membre renouvelé] disposait d’une disponibilité suffisante et que les règles applicables en matière de cumul des mandats et de conflits d’intérêts étaient respectées.

Je vous prie de trouver ci-jointes la copie de la pièce d’identité de [nom complet du membre renouvelé] et une copie certifiée conforme de la délibération du [nom de l’organe social qui a décidé du renouvellement].

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l’expression de ma considération distinguée.

Fait à [lieu], le [date]

[Signature]